

## DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur du Nouvel Hôpital de Navarre à Evreux,

Vu, le code de la santé publique, et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à 35 ;

Vu l'arrêté de la Ministre de la Santé de la Jeunesse et des Sports nommant Monsieur Jean Marc KILLIAN, Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé à Evreux en date du 26 décembre 2007,

Vu le procès verbal d'installation de Monsieur Jean Marc KILLIAN en date du 14 janvier 2008,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion nommant Madame Christine CAVAZZONI, Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Spécialisé de Navarre en date du 19 avril 2010,

Vu le procès verbal d'installation de Madame Christine CAVAZZONI en date du 7 juin 2010,

Vu la nomination de Madame NORMAND en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier Spécialisé de Navarre en date du 1<sup>er</sup> juin 1998,

Vu le recrutement de Madame Christine VALERO en qualité d'Adjoint des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier Spécialisé de Navarre en date du 1<sup>er</sup> avril 2001,

Vu le recrutement de Madame Célia ROCHEREUIL en qualité d'Adjoint des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier Spécialisé de Navarre en date du 18 octobre 2010,

Vu la nomination de Madame Laëtitia DANET en qualité d'Adjoint des Cadres au Nouvel Hôpital de Navarre en date du 1<sup>er</sup> décembre 2013,

Vu la nomination de Madame Laurence LEGOUEZ en qualité d'Adjoint des Cadres au Nouvel Hôpital de Navarre en date du 15 septembre 2014,

Vu le changement de dénomination de l'établissement « Nouvel Hôpital de Navarre » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013,

Vu l'organigramme de Direction du Nouvel Hôpital de Navarre,

**DECIDE**

### Article 1<sup>er</sup> :

Les délégations de signature de la décision N°2010/29, décision N°2010/54, décision n°2014/10 et décision N°2014/74 sont abrogées et remplacées par les dispositions ci-après.

Article 2 :

Madame Christine CAVAZZONI, Directrice Adjointe chargée de la Gestion des Ressources Humaines à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010 reçoit délégation à l'effet de signer, tous courriers administratifs et décisions relevant de sa direction, à l'exception des décisions de mise en stage ou de titularisation.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'indisponibilité de Madame Christine CAVAZZONI, la délégation de signature qui lui est conférée par décision n°2015/34 est accordée à Madame Hélène NORMAND, Attachée d'Administration à la Direction des Ressources Humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les courriers administratifs et décisions relevant de la Direction des Ressources Humaines, à l'exception des décisions de mise en stage ou de titularisation.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'indisponibilité de Madame Christine CAVAZZONI et de Madame Hélène NORMAND, la délégation de signature est donnée à Madame Christine VALERO, Madame Célia ROCHEREUIL, Madame Laurence LEGOUEZ et Madame Laëtitia DANET, Adjointes des Cadres Hospitaliers des Ressources Humaines, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les courriers administratifs et décisions relevant de la Direction des Ressources Humaines, à l'exception des décisions de mise en stage ou de titularisation.

Article 5 :

Les courriers et décisions doivent porter la mention « Pour le Directeur et Par Délégation ».

Article 6 :

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Elle peut être retirée à tout moment.

Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance du Nouvel Hôpital de Navarre et publiée au RAA de la Préfecture de l'Eure.

Fait à Evreux, le 8 juin 2015

La Directrice Adjointe,

Christine CAVAZZONI

L'Attachée d'Administration  
Hospitalière,

Hélène NORMAND

Le Directeur,

Jean Marc KILLIAN

L'Adjoint des cadres,  
Pôle secrétariat DRH,

Laëtitia DANET

L'Adjoint des cadres,  
Pôle Formation Continue,

Christine VALERO

L'Adjoint des cadres,  
Pôle Paie,

Célia ROCHEREUIL

L'Adjoint des cadres,  
Pôle Gestion des Carrières,

Laurence LEGOUEZ